

**DECISION N° 20230920_P_097
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

**Département de la
Haute-Loire**

**Arrondissement
D'YSSINGEAUX**

**Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE**

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de la Délinquance

Objet : Signature d'une convention avec Sandrine DUNOYER Naturopathe pour deux ateliers créations de cosmétiques en faveur des Parents, Enfants et Adolescents.

Le Président,

N° 20230920_P_097

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

**Sandrine DUNOYER
Bonfont
43620 Saint Pal de Mons**

Pour la mise en place de deux ateliers produits cosmétiques en faveurs des Parents, Enfants et Adolescents au sein de l'Accueil de Loisirs « ILOJEUX ».

Dates et lieux :

**Le samedi 28 Octobre 2023
Accueil de Loisirs Ilojeux à Aurec sur Loire**

Montant : 130€ TTC

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture

Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 20 septembre 2023

AR Prefecture

043-244301131-20230920-20230920_P_097-AU
Reçu le 26/09/2023

